

Formation Equipiers Locaux d'Evacuation

Guide et serre file d'évacuation

1. Objectif pédagogique

- ✓ Reconnaître les dispositifs d'alarme et organes de sécurité
- ✓ D'appliquer les procédures d'évacuation en cas d'incendie par la réalisation d'un exercice pratique d'évacuation
- ✓ Cet exercice donne aux responsables d'établissements une évaluation ainsi que des recommandations sur leurs procédures d'évacuation existantes

2. Personnel concerné

- ✓ Tout public

3. Méthode pédagogique

- ✓ La réalisation de l'exercice d'évacuation s'effectue obligatoirement dans vos locaux, de façon réelle
- ✓ Nous utilisons pour le réaliser une machine à fumée que nous déclenchons dans un local clos, défini à l'avance avec le responsable de votre établissement

4. Matériel

- ✓ Vidéo projecteur, support vidéo
- ✓ Mannequin de dégagement d'urgence
- ✓ Machine à fumée

5. Intervenant

- ✓ Formateur titulaire du PRV2, AP2 ou SSIAP3

6. Nombre de participants

- ✓ 15 personnes maximum

7. Références réglementaires

- ✓ **L'article R 231-3-1** : Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche

Tél : 04 22 32 63 94
Fax : 04 22 32 63 91



39 chemin de Terron - 06200 Nice
Siren RCS de Nice - Siret : 843 263 989 00025
Numéro de déclaration d'activité 93.06.08566.06
(Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur)



contact@adems-sud.com
www.adems-sud.com



- ✓ **L'article R 232-12-21** du code du travail : stipule que le personnel doit être formé à des essais et visites périodiques au cours desquels il apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme général, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les divers manœuvres nécessaires

8. Validation de la formation

- ✓ Exercices pratiques de mise en situation. La rédaction d'un rapport écrit n'est réalisée que sur demande

9. Modalités d'évaluation et validation de la formation

- ✓ Exercices de mise en situation
- ✓ Evaluations formatives
- ✓ Test final QCM et évaluation pratique

10. Nom du responsable pédagogique

- ✓ Mr Michael VIGNERON : contact@adems-sud.com

11. Délais d'accès à la formation et date des sessions

- ✓ Sous réserve d'un dossier complet : 15 jours

12. Durée

- ✓ 3h00

13. Lieu

- ✓ Dans votre entreprise

14. Programme :

14.1 Formation théorique

- ✓ Expliquer les principes fondamentaux liés à la combustion, approche théorique des
- ✓ Phénomènes thermiques
- ✓ Rappel des consignes de sécurité incendie
- ✓ Analyser les risques liés à l'évacuation
- ✓ Ordonner les étapes d'une évacuation incendie
- ✓ Lecture d'un plan d'évacuation,

Tél : 04 22 32 63 94
Fax : 04 22 32 63 91



39 chemin de Terron - 06200 Nice
Siren RCS de Nice - Siret : 843 263 989 00025
Numéro de déclaration d'activité 93.06.08566.06
(Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur)



contact@adems-sud.com
www.adems-sud.com





adems

Académie de Développement
et de l'Enseignement
des Métiers de la Sécurité

- ✓ Rôle du responsable évacuation,
- ✓ Rôle des équipiers d'évacuations (guides files)
- ✓ Rôle des serres files
- ✓ Rôle du chargé du contrôle nominatif
- ✓ Définition du point de rassemblement

14.2 Formation pratique

- ✓ Repérer les parcours d'évacuation du site avec le formateur,
- ✓ Repérer les équipements incendie, lecture des plans,
- ✓ Option exercice évacuation,
- ✓ Mise en situation d'évacuation,
- ✓ Synthèse,
- ✓ Edition d'un rapport écrit.

Tél : 04 22 32 63 94
Fax : 04 22 32 63 91



39 chemin de Terron - 06200 Nice
Siren RCS de Nice - Siret : 843 263 989 00025
Numéro de déclaration d'activité 93.06.08566.06
(Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur)



contact@adems-sud.com
www.adems-sud.com

